



Commission 2 : Identité culturelle et éducation

Introduction

L'Union européenne est non seulement une union économique des Etats européens mais également une union politique. Elle repose sur un patrimoine commun et des valeurs dans lesquels les Européens sont pour la plupart capables de se reconnaître.

Nous partageons comme valeurs le respect de la dignité humaine, des droits humains, la démocratie, la liberté, l'égalité et le respect de l'Etat de droit. Nous aspirons à construire des sociétés plus justes et solidaires, tolérantes et pluralistes. Ces valeurs sont celles inscrites dans nos traités et elles nous unissent profondément. Néanmoins, l'Union européenne peine à forger une identité européenne et un nombre croissant d'entre eux ne se considèrent pas comme tels ou ne se reconnaissent plus dans l'idéal et dans les valeurs portées par le projet européen.

Le sentiment citoyen d'appartenance à notre communauté, l'identité européenne en soi est quelque chose qui se construit, qui s'acquiert, qui se mûrit et qui se transmet. Tout comme l'identité nationale française ne s'est pas faite en un jour, l'identité européenne ne se construira pas sans efforts. Nous considérons que la mise en place de nombreuses politiques publiques à cet égard est nécessaire pour offrir à l'Europe une nouvelle génération de citoyens prêts à œuvrer pour le projet européen et prêts à construire et à refonder une Europe qui peine à fonctionner et à s'imposer comme un bloc uni.

Nous avons décidé d'émettre ainsi plusieurs propositions réparties selon quatre axes. Le premier consiste à faire vivre les symboles de l'Union européenne ; le second vise à promouvoir le sentiment européen par l'éducation ; le troisième a pour but de favoriser la coopération culturelle, associative et sportive entre les peuples européens ; le dernier ambitionne de donner aux Européens le sens et le goût de la citoyenneté européenne.

Propositions

1 Faire vivre les symboles de l'Union européenne. L'Union européenne possède de nombreux symboles : un drapeau, un hymne, une devise. Il ne suffit toutefois pas que notre drapeau commun trône aux côtés de nos drapeaux nationaux pour qu'il crée en nous un sentiment d'appartenance et d'identification. Nous pensons qu'il est nécessaire de faire vivre davantage nos symboles, nos couleurs et nos valeurs en Europe. De façon à donner vie à nos symboles européens, nous proposons la création d'un jour férié européen. Ce jour serait chômé dans l'ensemble de l'Union européenne et donnerait lieu à des célébrations dans l'ensemble des





territoires qui constituent notre union. Des discours, des défilés, des manifestations culturelles et des célébrations populaires doivent se tenir ce jour-là pour rappeler à quel point il est important que nous soyons unis pour faire face aux défis du siècle et pour rappeler les valeurs, les principes, le patrimoine commun qui nous rassemblent et qui nous rapprochent. Ce symbole supplémentaire serait facilement identifiable de tous, serait commun à tous les Européens et donnerait davantage de visibilité aux institutions européennes, aux dirigeants européens et permettrait de mettre l'accent sur l'action de l'Union européenne dans l'ensemble de ses territoires. Par cette proposition, nous nous engageons ainsi à faire en sorte que l'Europe soit perçue comme notre maison commune.

2 Faire croître le sentiment européen par l'éducation. Les symboles doivent vivre, doivent être célébrés mais il faut les connaître et les transmettre. Les valeurs européennes sont méconnues et nos institutions semblent lointaines voire inatteignables. Pour rompre avec cette réalité, il faut agir de façon à ce que l'Union européenne soit mieux comprise par ses citoyens et de façon à ce que le sentiment d'union des Européens soit véritablement vécu

3 Eduquer les Européens à la citoyenneté dès le plus jeune âge. Former les citoyens européens de demain de manière efficace, c'est les informer dès le plus jeune âge sur leurs droits et leurs devoirs et sur ceux qui les représentent et les gouvernent. Pour ce faire, nous proposons la mise en place d'une éducation à la citoyenneté européenne commune à l'ensemble des Etats-membres.. Dans le respect du pluralisme, il convient que cette éducation à la citoyenneté européenne donne lieu à des débats sur l'Europe dans les salles de classe et qu'elle mène les apprenants à émettre des critiques sur l'Union européenne et à réfléchir sur le projet européen. Un contrôle du contenu dispensé est nécessaire mais une marge de manœuvre doit être laissée aux Etats-membres de façon à ce qu'ils mettent en perspective l'Europe de leur point de vue national.

4 Favoriser le lien interculturel dans les programmes scolaires ainsi que les activités périscolaires. Cette éducation à la citoyenneté doit également être couplée avec un éveil poussé aux cultures européennes et à l'histoire des Etats-membres de l'Union. Cela peut passer par de la cuisine, de la lecture, de l'apprentissage des langues européennes, des plus communes aux plus rares, de façon à ce que les enfants vivent l'Europe. Il est nécessaire de réorienter en partie les programmes d'histoire de façon à ce que les élèves de tous les âges soient sensibilisés à l'histoire de nos voisins et partenaires européens.



5 Encourager la mobilité en Europe. Construire des ponts entre les peuples est une nécessité. Pour cela, au-delà des enseignements théoriques, il est important de permettre à nos étudiants de pratiquer l'Europe. Malheureusement, à l'heure actuelle, les fonds prévus pour les programmes Erasmus+ et Comenius s'amenuisent. Nous considérons toutefois que ces programmes sont des investissements pour l'avenir de l'Europe et demandons à ce qu'ils soient le plus possible encouragés et que des infrastructures soient mises en place pour faciliter la mobilité des étudiants du secondaire et du supérieur.

6 Favoriser la coopération culturelle, associative et sportive entre les peuples. Si l'éducation permet de former la génération future à devenir des citoyens européens, nous devons toutefois persister à créer un sentiment européen parmi ceux qui ont quitté les bancs de l'école. La culture, le sport, la vie associative et l'engagement citoyen sont des domaines-clés de la coopération entre les Européens.

7 Créer une chaîne de télévision européenne à destination du grand public. Premièrement, nous nous réjouissons de l'existence d'une coopération déjà existante entre les médias nationaux ainsi que la création de médias européens. L'Union européenne de radiotélévision, qui diffuse l'Eurovision, Euronews ou encore Arte sont de bons exemples de cette coopération. Néanmoins, nous constatons que ces médias ne parviennent pas à toucher le grand public de manière efficace. Nous proposons alors la création d'un Office Public Européen de l'Audiovisuel. Cela nécessite également la création d'un organe de contrôle des émissions sur cette chaîne de télévision. Nous proposons donc également la création du Conseil supérieur de l'audiovisuel européen. Par cette double proposition, nous souhaitons ainsi permettre aux Européens de vivre l'Europe au quotidien et promouvoir les échanges interculturels entre les nations européennes.

8 Créer un label européen de la coopération audiovisuelle et culturelle. Pour renforcer encore la coopération dans le domaine de l'audiovisuel et de la culture, nous proposons la création d'un label européen de la coopération audiovisuelle et culturelle. Il s'agirait d'apposer alors un sceau européen et d'apporter des fonds aux coopérations entre territoires de l'Union européenne sur la question. Au-delà d'encourager ainsi financièrement la coopération culturelle et audiovisuelle, ce label contribue à lui donner une identité visuelle claire et reconnaissable par tous les Européens.

9 Promouvoir l'organisation d'événements sportifs et culturels fédérateurs. Notre objectif étant de rassembler et de fédérer les Européens, nous nous prononçons en faveur de



l'organisation d'événements sportifs et culturels qui uniraient tous les Européens sous les couleurs de l'Union. Nous saluons l'initiative de la Ryder Cup et demandons que des championnats de football ou de rugby soient organisés sur le même modèle, de façon à rassembler le plus large public derrière une équipe européenne. De cette manière, on crée une solidarité et un sentiment européen fort parmi les passionnés de ces sports. Leur caractère collectif oblige également les sportifs à montrer l'exemple. Faire l'Europe, c'est avant tout une question d'esprit d'équipe.

10 Donner un cadre légal commun aux associations et aux organes favorisant la coopération entre les nations au sein de l'Union européenne. Enfin, rapprocher les Européens, c'est aussi faire en sorte qu'ils puissent s'engager au nom d'idéaux, au nom de causes communes, pour défendre leur mode de vie ou leur lieu de vie. C'est faire en sorte également de contribuer au vivre ensemble des Européens et à faciliter leur constitution en associations. Les droits nationaux qui régissent les associations sont très disparates. Qu'il s'agisse d'associations en zone transfrontalière, d'association transeuropéenne voire même simplement d'association à visée européenne, nous pensons qu'il faut leur permettre de se créer et de s'épanouir le plus facilement possible. Nous proposons donc la création d'un statut d'association européenne avec des modalités de création, de déclaration et d'enregistrement simples et communes à tous les Etats-membres. Elles cohabiteront avec les associations de droit local ou national. L'identité européenne se construit par les liens que nous établissons entre les citoyens de l'Union. C'est en rapprochant les peuples par des événements culturels et sportifs et par l'accompagnement de l'émergence d'une société civile organisée européenne que nous ferons valoir ce qui nous rassemble, tout en respectant et en célébrant nos différences.

11 Donner plus de sens à la citoyenneté européenne. La citoyenneté européenne nous confère des droits particuliers dans l'Union européenne et assure notre protection dans l'Union ainsi qu'en dehors de l'Union, en l'absence de services consulaires du pays d'origine par exemple. L'éducation à la citoyenneté européenne et la construction du sentiment européen par le rapprochement des peuples sont des leviers majeurs pour le renforcement de l'identité européenne. Pour aller jusqu'au bout dans l'affirmation de notre citoyenneté européenne, des réformes institutionnelles et électorales sont à prévoir.

12 Engager une réforme profonde des institutions européennes. La construction d'une identité européenne doit passer par une plus grande confiance envers les institutions européennes. Recréer le lien entre les Européens et leurs institutions doit passer par des réformes d'ampleur. Nous demandons que le Parlement européen soit doté de l'initiative législative, de façon à ce que



les représentants du peuple puissent être force de proposition. Nous demandons également l'élection d'un Président de l'Union européenne au suffrage universel direct, qui incarnerait ainsi la voix de l'Europe et aurait une véritable légitimité populaire. Il s'agit ainsi de clarifier aux yeux des Européens le rôle des institutions européennes et de leur donner une figure et une image.

13 Accorder davantage de droits aux citoyens européens vivant au sein de l'Union, en dehors de leur pays d'origine. Les Européens doivent se sentir chez eux partout en Europe. Nous proposons donc que les ressortissants d'un Etat-membre de l'UE résidants dans un autre Etat-membre puissent participer à toutes les élections locales ainsi qu'aux élections législatives, voire aux élections présidentielles dans les Etats où le chef d'Etat est élu au suffrage universel direct. Nous proposons toutefois qu'en acceptant le droit de vote dans l'Etat où il réside, ledit ressortissant renonce à son droit de vote aux élections de l'Etat dont il est originaire, de façon à renforcer l'unité européenne..

Conclusion

L'Union européenne actuelle est en panne. Il faut être capable de lui donner vie et corps. Cela doit passer par la construction d'une véritable identité européenne qui célèbre à la fois le patrimoine commun des Etats européens ainsi que les valeurs de l'Union mais également les patrimoines nationaux et régionaux qui en font sa richesse.

Nous proposons de nouer des liens forts entre les nations et entre les cultures par des coopérations innovantes et fédératrices. Une autre Europe est possible. Prenons le pari de la refonder. Nous sommes de ceux qui souhaitent construire des ponts là où d'autres préfèrent construire des murs. Ces propositions visent à consolider et manifester l'appartenance des Européens à une même communauté de destin.

